

DEP	INSEE	ANNEE	N°
60	500	2023	25

COMMUNE

EXTRAIT DU REGISTRE

LE PLESSIS BELLEVILLE
8, Place de l'Eglise
60330 LE PLESSIS BELLEVILLE

DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 Avril 2023

Nombre de membres
En exercice : 23
Présents : 16
Votants : 20

Le 28 Avril 2023 à 9 H 30
le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances sous la présidence de M. SMAGUINE Dominique.

Date de convocation :

21 Avril 2023

Date d'affichage :

21 Avril 2023

PRESENTS : SMAGUINE Dominique, WILLET Catherine, ADOUENI Léon, SAUVAT Sandrine, TRABELSI Daniel, THIMOTHE Ketty, GAILLET Gérard, MARTIN Philippe, BOUHOURS LOUEDEC Klervi, ALEXANDRE Valérie, ZITO Josette, LHOMME Louisette, BOULE Annie, CAVROS Henri, ESPOSITO Laetitia, TONIAL Sylvie

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur DUVILLIER Benoît Dominique qui a donné pouvoir à Monsieur SMAGUINE Dominique
Monsieur GOMIS Pierre qui a donné pouvoir à Madame LHOMME Louisette

Madame MASSAU Fatima qui a donné pouvoir à Madame TONIAL Sylvie

Madame POUSSON Fanny qui a donné pouvoir à Madame ESPOSITO Laetitia

ABSENTS :

Monsieur BRUNO Robert
Madame HAMARD Angèle
Monsieur LUKUNGA Joseph

Secrétaire de séance : Monsieur TRABELSI Daniel

Date de convocation : 21 Avril 2023

Date d'affichage : 21 Avril 2023

OBJET : DELIBERATION TARIF MODIFICATION DES REGLEMENTS INTERIEURS CANTINE, PERISCOLAIRE, ALSH MERCREDI, ALSH VACANCES

A l'unanimité, Le Conseil Municipal adopte la modification des règlements intérieurs comme suit :

CANTINE :

Article 7 : Tarifs

Ajouter « le personnel communal se verra appliquer le tarif commune sur présentation de son avis d'imposition sur les revenus »

PERISCOLAIRE :

Article 9 : Tarifs

Ajouter « le personnel communal se verra appliquer le tarif commune sur présentation de son avis d'imposition sur les revenus »

ALSH MERCREDI

Article 10 : Tarifs

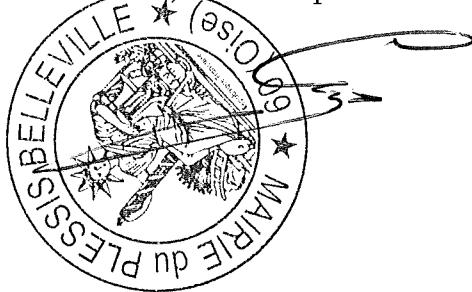
Ajouter « le personnel communal se verra appliquer le tarif commune sur présentation de son avis d'imposition sur les revenus »

ALSL VACANCES

Article 10 : Tarifs

Ajouter « le personnel communal se verra appliquer le tarif commune sur présentation de son avis d'imposition sur les revenus »

Fait et délibéré, le 28 Avril 2023
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Dominique SMAGUINE



PERISCOLAIRE :

Article 9 : Tarifs

Ajouter « le personnel communal se verra appliquer le tarif commune sur présentation de son avis d'imposition sur les revenus »

ALSH MERCREDI

Article 10 : Tarifs

Ajouter « le personnel communal se verra appliquer le tarif commune sur présentation de son avis d'imposition sur les revenus »

ALSL VACANCES

Article 10 : Tarifs

Ajouter « le personnel communal se verra appliquer le tarif commune sur présentation de son avis d'imposition sur les revenus »

Fait et délibéré, le 28 Avril 2023
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Dominique SMAGUINE

